

**87ème Fête du Citron**  
**du 15 février au 03 mars 2020**  
**"Les fêtes du monde"**



**Bon de commande Individuels**

À renvoyer à : Office de Tourisme de Menton - 8 Avenue Boyer - 06500 Menton  
 Tel : +33 (0)4 92 41 76 95 - www.fete-du-citron.com - indiv@feteducitron.com

			Tarifs adultes						Tarifs enfants					
Evènements	Date	Heure	Tribune	Promenoir	Forfait 1	Forfait 2	Pack 1 42 €	Pack 2 64 €	Tribune	Promenoir	Forfait 1	Forfait 2	Pack 1 22 €	Pack 2 32 €
Corso des fruits d'or	dimanche 16 février 2020	14h30 > 16h00	..... x 25€	..... x 12€	..... x 32€	..... x 20€		..... x 22€	..... x 10€	..... x 6€	..... x 15€	..... x 10€		..... x 10€
Corso nocturne + feu d'artifice à 22h30	jeudi 20 février 2020	21h00 > 22h15	..... x 25€	..... x 12€	..... x 32€	..... x 20€	..... x 22€	..... x 22€	..... x 10€	..... x 6€	..... x 15€	..... x 10€	..... x 10€	..... x 10€
Corso des fruits d'or	dimanche 23 février 2020	14h30 > 16h00	..... x 25€	..... x 12€	..... x 32€	..... x 20€		..... x 22€	..... x 10€	..... x 6€	..... x 15€	..... x 10€		..... x 10€
Corso nocturne + feu d'artifice à 22h30	jeudi 27 février 2020	21h00 > 22h15	..... x 25€	..... x 12€	..... x 32€	..... x 20€	..... x 22€	..... x 22€	..... x 10€	..... x 6€	..... x 15€	..... x 10€	..... x 10€	..... x 10€
Corso des fruits d'or	dimanche 1 mars 2020	14h30 > 16h00	..... x 25€	..... x 12€	..... x 32€	..... x 20€		..... x 22€	..... x 10€	..... x 6€	..... x 15€	..... x 10€		..... x 10€

**Dans les jardins Biovès**

Exposition des motifs d'agrumes * Visite des jardins de jour	15 février au 03 mars 2020	* voir les horaires		..... x 12€		..... x 8€	..... x 8€		..... x 6€		..... x 5€	..... x 5€		
Jardins de lumières En nocturne avec animations son et lumières	samedi 15 février 2020	20h30 > 22h30		..... X 15€		..... x 12€	..... x 12€		..... X 8€		..... x 7€	..... x 7€		
	vendredi 21 février 2020	20h30 > 22h30		..... X 15€		..... x 12€	..... x 12€		..... X 8€		..... x 7€	..... x 7€		
	vendredi 28 février 2020	20h30 > 22h30		..... X 15€		..... x 12€	..... x 12€		..... X 8€		..... x 7€	..... x 7€		

Je reçois mes billets par e-mail (à imprimer, code-barres lisible, ou version numérique sur tablette ou téléphone portable) : **OFFERT**

Je souhaite recevoir mes billets par courrier postal - commande avant le 01/02/2020. A compter du 02/02/2020 l'envoi des billets se fera automatiquement par email. Frais d'envoi : **2 €**

**TOTAL**

..... €

**Exposition des motifs d'agrumes dans les Jardins Biovès.**

**\* Horaires d'ouverture au public :**

Samedi 15 février après l'inauguration de 14h à 18h.

Puis tous les jours de 10h à 18h sauf :

Les dimanches 16-23 février et 1er mars de 09h à 19h

Les jeudis 20 et 27 février, samedis 22 et 29 février de 10h à 19h

**Composition des forfaits et des packs**

<b>Forfait 1 :</b>	1 Place assise en tribune pour 1 corso au choix + 1 entrée à l'exposition des motifs d'agrumes
<b>Forfait 2 :</b>	1 place en promenoir pour 1 corso au choix + 1 entrée à l'exposition des motifs d'agrumes
<b>Pack 1 :</b>	1 place assise en tribune pour <b>1 corso nocturne (jeudi)</b> + 1 entrée à l'exposition des motifs d'agrumes + 1 entrée aux jardins de lumières à la date de votre choix
<b>Pack 2 :</b>	1 place assise en tribune pour 1 corso des fruits d'or + 1 corso nocturne (jeudi) + 1 entrée à l'exposition des motifs d'agrumes + 1 entrée aux jardins de lumières à la date de votre choix.

**Afin de réduire l'attente aux entrées :**

Je me présente aux corsos **au moins 1h30** avant le début du défilé. Je facilite le contrôle en présentant **la totalité de mes billets imprimés lisiblement avec code-barres** ou en version numérique sur tablette ou téléphone portable (faire une capture d'écran / photo).

J'ai en ma possession un minimum d'objets (voir liste des interdits au verso) et j'anticipe l'ouverture de mon sac.

**J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte (Date et signature) :**

# 87ème Fête du Citron® - du samedi 15 février (14h00) au mardi 03 mars 2020 - "Les fêtes du monde"

Bon de commande individuel - Conditions générales de vente - L'utilisation de ce document implique l'acceptation (au recto) des conditions générales de vente ci-dessous :

TARIFS SPECIAUX	COMMANDE BILLETTERIE	ANNULATION/MODIFICATION PROGRAMME
<p><b>* Tarif réduit en tribune :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants de 6 ans révolus à 14 ans.</li> <li>- Personnes détenant une carte d'invalidité égale ou supérieure à 80%. Si la carte précise "Besoin d'accompagnant" le tarif réduit s'applique à cet accompagnant.</li> </ul> <p><b>* Gratuité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En promenoir pour les corsos, à l'exposition des motifs d'agrumes et aux jardins de lumières : pour les personnes détenant une carte d'invalidité égale ou supérieure à 80%. Si la carte précise "Besoin d'accompagnant" la gratuité s'applique à cet accompagnant et pour enfants de moins de 6 ans.</li> <li>- En tribune, pour enfants de moins de 6 ans assis sur les genoux des parents, si place assise souhaitée pour l'enfant : tarif réduit.</li> </ul>	<p>Le présent bon de commande est à retourner dûment complété, daté et signé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>par courrier :</b> accompagné de votre règlement, <b>chèque ou chèque-vacances</b>, à l'ordre de l'O.T.V.M.</li> <li>- <b>par email :</b> dès réception de celui-ci, l'Office de Tourisme de Menton vous enverra un email avec un lien sécurisé afin de régler votre commande <b>par carte bancaire</b>. Un second mail de confirmation de paiement vous sera envoyé afin d'imprimer vos billets depuis chez vous.</li> </ul> <p>* Cette billetterie ne peut être ni reprise, ni échangée et sa revente à un tarif différent est formellement interdite sous peine de sanctions prévues au code pénal (loi du 27 juin 1919). Sa revente aux prix affichés est soumise à une demande d'autorisation auprès de l'Office de Tourisme de la Ville de Menton.</p> <p>* La direction peut être amenée à modifier les programmes. Dans ce cas, cette billetterie sera échangée.</p> <p>* En cas d'annulation du corso au-delà de la moitié de sa durée, la présente billetterie ne sera pas remboursée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* En cas d'annulation de la part de l'Office de Tourisme de Menton, les billets devront être renvoyés, accompagnés d'un relevé d'identité bancaire.</li> <li>* En cas d'annulation de la part du client uniquement pour raison médicale ou décès, les billets devront être retournés avec un justificatif (certificat médical ou acte de décès) accompagné du relevé d'identité bancaire.</li> <li>* Dans les deux cas, les billets originaux doivent être retournés dans leur intégralité à l'O.T.V.M - 8 avenue Boyer - 06500 Menton, dans le mois suivant l'annulation ou l'empêchement, cachet de la poste faisant foi. Ils seront intégralement ou partiellement remboursés à l'exception des frais d'envoi.</li> </ul>

## INFORMATIONS PRATIQUES

La manifestation se trouve à 5 minutes à pied de la gare SNCF et de la gare routière (Bus 100 depuis Nice).

\* **Les Jardins Biovès** (Exposition des motifs d'agrumes et Jardins de Lumières) sont situés entre l'avenue Boyer et l'avenue de Verdun.

\* **Les corsos** se déroulent autour du Casino sur la promenade du soleil et sa parallèle, l'avenue Félix Faure.

\* La durée d'un corso est d'environ 1h30.

\* Toutes les places assises en tribune sont numérotées.

\* En promenoir le public reste debout mais peut se déplacer sur l'ensemble du périmètre du corso.

\* Dernière entrée aux jardins Biovès (jour et nuit) 1 heure avant la fermeture (voir les horaires)


\* Covoiturage, navettes et parkings mis à disposition, voir notre site d'infos pratiques : <https://www.fete-du-citron.com/infos-pratiques-fete-du-citron>

### FESTIVAL DES ORCHIDÉES ET SALON DE L'ARTISANAT (Palais de l'Europe - 8 Ave Boyer) :

#### Entrée libre et gratuite

- Horaires d'ouverture au public Samedi 15 Février de 14h à 19h après l'inauguration puis tous les jours de 10h à 18h, sauf :
- Les dimanches « Corsos des fruits d'or » 16/02, 23/02 et 01/03 de 9h à 19h ;
- Les jeudis « Corsos nocturnes » 20/02 et 27/02 ;
- Les vendredis 21/02 et 28/02 et les samedis 22/02 et 29/02 de 10h à 19h.

Toutes sorties des lieux : Jardins Biovès et corso sont définitives.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nos amis les animaux ne sont admis ni dans les jardins, ni sur le parcours du défilé, ni au Palais de l'Europe. 

Des contrôles de sécurité seront effectués aux entrées de nos différents événements, notamment au moyen de portiques de sécurité et d'ouverture de sacs.

En cas de besoin, des consignes sont également à votre disposition.

Compte tenu de la forte affluence, les jours ou les soirs de corso, **nous vous conseillons d'arriver à Menton avant 11h00.**

Merci de vous présenter avec un minimum d'objets et de sacs **au moins 1 heure 30 avant la manifestation .**

**Il est interdit de rentrer dans l'enceinte du corso ou des jardins avec :**



- \* Animaux de compagnie - Valises et sacs volumineux (sacs à dos)
- \* Déguisement prêtant à confusion / Pétards et feux pyrotechniques, bombe serpent
- \* Armes même factices / Objets contondants, tranchants ou pointus.
- \* Contenants en verre ou en métal
- \* Rollers, skate-board, trotinette.

Sous couvert du respect des consignes de sécurité en vigueur au moment de la manifestation.

## BILLETTERIE A EXPEDIER A :

Nom/prénom :		Email :	
Adresse :			
CP :	Ville :	Pays :	Tel :